



Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

26/01/2024

Plan d'action triennal

2023-2026

Adopté au conseil régional des déléguées et délégués le 30 janvier 2024

Natacha Blanchet
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU GRAND-PORTAGE (CSQ)

A. Problématiques visées pour les membres	Objectifs 2023-2026
<p>1. Relations entre les membres et le Syndicat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter l'éducation syndicale par : <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de diverses formations virtuelles ; - des rencontres avec les enseignant(e)s dans les écoles et les centres ; - des capsules vidéo produites pour informer les membres ; ▪ Accueillir les nouveaux enseignant(e)s.
<p>2. Consultation des membres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser l'infolettre pour annoncer les différentes consultations par : <ul style="list-style-type: none"> - des liens intégrés vers le site Web ou via Google Forms. ▪ Consulter les membres sur leurs besoins d'amélioration de leur Syndicat, par : <ul style="list-style-type: none"> - une analyse de l'environnement externe avec une firme externe ; - un questionnaire auprès des membres sur la création d'un fonds de grève pour une deuxième fois. ▪ Utiliser plus d'un moyen de communication ; ▪ Analyser l'utilisation des assemblées virtuelles et la prise de décision.

A. Problématiques visées pour les membres	Objectifs 2023-2026
<p>3. Mobilisation des membres lors d'activités organisées par le Syndicat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir des activités sociales sectorielles (par secteur géographique), plutôt que locales, comme par : <ul style="list-style-type: none"> - des activités familiales ; - des activités dans quatre pôles, [Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano), Trois-Pistoles, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup] ; - des 4 à 7 ; - des activités de type tailgate. ▪ Tenir des rencontres d'information plus fréquemment (ex. : assemblées pendant la grève) : le mode virtuel peut être facilitant pour les membres. ▪ Organiser une soirée reconnaissance pour les membres de tous les comités. ▪ Informer les membres régulièrement.

B. Problématiques pour les personnes déléguées	Objectifs 2023-2026
4. Représentation des écoles et centres par les délégué(e)s	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver la représentativité des délégué(e)s dans toutes les écoles et tous les centres du territoire et valoriser leur participation. ▪ Utiliser le mode hybride pour les rencontres.
5. Participation des personnes aux activités du Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Confier plus de tâches d'organisation aux délégué(e)s.

C. Problématiques pour le conseil d'administration	Objectifs 2023-2026
6. Implication des membres du conseil d'administration dans la conduite des activités du Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser au maximum les quatre journées de libération en : <ul style="list-style-type: none"> - Précisant les différents dossiers ou différentes actions à réaliser.
7. Relation entre les membres du conseil d'administration et les délégué(e)s	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérenniser l'activité de type tailgate annuelle dans certains secteurs avec les membres du conseil d'administration. ▪ Revenir au contact par téléphone, de personne à personne. ▪ Trouver des représentant(e)s des enseignant(e)s à statut précaire par secteur d'enseignement. ▪ Traiter de sujets en conseil d'administration par secteur d'enseignement en rotation : ex. : septembre : préscolaire ; octobre : EDA.

C. Problématiques pour le conseil d'administration	Objectifs 2023-2026
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attribuer, à chacun des membres du conseil d'administration, une responsabilité envers des écoles et centres et les délégué(e)s respectifs. <ul style="list-style-type: none"> - Responsable du secteur adaptation scolaire (7) : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Écoles Georges-Gauvin, des Parchemins, des Moussaillons, Chanoine-Côté, Gérard-Raymond, La Chanterelle et Litalien.</i> - Responsable du secteur EDA (7) : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Centres EDA CSSFL Trois-Pistoles, Dégelis et Pohénégamook, Rivière-du-Loup et Saint-Pascal CSSKR, L'Oiseau-Chanteur, Centre FP Pavillon-de-l'Avenir.</i> - Responsable du secteur de la formation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ À venir. - Responsable du secteur préscolaire (8) : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Écoles Notre-Dame-Mont-Carmel, L'Orée-des-Bois, Sacré-Cœur, Sainte Hélène, Saint-Louis de Saint-Joseph, Saint-Modeste, Moisson-d'Arts et Saint-Denis.</i> - Responsable du secteur primaire CSSFL [8] : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Écoles de Saint-Clément, de Saint-Cyprien [Jolis-Vents], des Rayons de Soleil, de Sainte-Rita, de Saint-Marc, Gérard-Collin, École Notre-Dame [du Lac] et EDA Cabano.</i> - Responsable du secteur primaire CSSKR (8): <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>École Desbiens (Saint-Arsène), Joly, Roy, La Croisée I et II, Lanouette, Vents-et-Marées (Cacouna) et Notre-Dame-du-Portage</i>

C. Problématiques pour le conseil d'administration	Objectifs 2023-2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable du secteur secondaire CSSFL [7] : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Écoles secondaire de Cabano, Sainte-Marie [secondaire et primaire], secondaire de Dégelis, du Transcontinental, de la Vallée-des-Lacs, de Trois-Pistoles et Centre FP de Cabano.</i> - Responsable du secteur secondaire CSSKR (5) : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Vieux Moulins (primaire & secondaire), écoles secondaires secteurs de Rivière-du-Loup, de Saint-Pascal, de La Pocatière et l'École internationale Saint-François ;</i> - Responsable du secteur spécialiste (9) : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Écoles Saint-Louis-de-Kamouraska, Hudon-Ferland, Saint-André, Mgr Boucher, Saint-Bruno, de la Marée-Montante, de la Pruchière, Les Pèlerins et de l'Amitié.</i> - Trésorerie [8] : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>École des Verts-Sommets, Sully, Saint-Éleuthère, Escourt, École Notre-Dame-de-Grâces, École de la Joie, École de l'Envol, Écoles Notre-Dame-du-Sourire.</i> - Présidence [8] : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Packington, Lejeune, Dégelis, Saint-Eusèbe, Lac-des-Aigles, de la Source, de l'Étoile-Filante, des Vents-et-Marées [Rivière-Ouelle].</i>